

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 22 décembre 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 15 décembre 2016

Publié le 23 décembre 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 57

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 17

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Charles ROZOY	M. Hervé BRUYERE
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Thierry FALCONNET	M. Jean-Yves PIAN	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM	M. Guillaume RUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
M. Jean-François DODET	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. André GERVAIS	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	M. Denis HAMEAU	M. Dominique SARTOR
M. Didier MARTIN	M. Christophe BERTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. François HELIE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Benoît BORDAT	Mme Chantal OUTHIER	M. Cyril GAUCHER
Mme Anne DILLENSEGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Adrien GUENE.

### *Membres absents :*

M. Édouard CAVIN	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
Mme Louise MARIN	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Gaston FOUCHERES	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jacques CARRELET DE LOISY	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. André GERVAIS
	Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. Louis LEGRAND pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Florence LUCISANO pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	Mme Céline TONOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**

**Réseau Entreprendre - Les Entrepreneuriales 2016-2017 - Organisation de la 7ème édition - Demande de subvention**

L'entrepreneuriat est un enjeu majeur pour l'Université de Bourgogne et la plupart des écoles d'enseignement supérieur de la région, car il permet aux étudiants de toutes filières de formation et d'origine disciplinaire, à partir de bac + 2 au doctorat, de s'initier à la création d'entreprise.

Fondée en 2009 sous l'impulsion de Réseau Entreprendre, du cabinet Kiose et de KPMG, le challenge des Entrepreneuriales propose un programme pédagogique très opérationnel ayant pour objectif de permettre aux étudiants de :

- mieux connaître l'univers de l'entreprise et de la création d'entreprise ;
- développer en eux l'esprit d'entreprendre ;
- apprendre à manager un projet en équipe pluridisciplinaire ;
- entrer dans un réseau de professionnels ;
- acquérir un bagage pour l'avenir ;
- s'engager dans un challenge pour divers prix ;

et de bénéficier d'un accompagnement gratuit d'experts pour ceux qui ont un projet d'entreprise.

Pour cette 7ème édition du challenge de la création d'entreprise de novembre 2016 à mai 2017, 32 équipes pluridisciplinaires, porteuses d'une idée innovante, ont été sélectionnées, soit un total de 160 étudiants, venant d'établissements différents (l'uB, l'ESC Dijon, l'ENSAM Cluny, AgroSup Dijon, les IUT de Dijon et d'Auxerre, l'ESIREM...), et de formations complémentaires. Chaque équipe, accompagnée par un chef d'entreprise et des experts, devra mener sur le terrain un projet de business plan jusqu'à sa validation.

Suite aux bons résultats de l'année dernière (voir rapport d'activités ci-joint) et afin de poursuivre ce dispositif d'accompagnement en 2016-2017, le Réseau Entreprendre en Bourgogne sollicite le Grand Dijon, pour un soutien financier à la même hauteur que l'an passé, soit 2 000 €.

**LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à Réseau Entreprendre, une subvention de 2 000 € afin de poursuivre leur dispositif d'accompagnement en 2016-2017 ;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra dès les formalités de dépôt en Préfecture de la délibération, effectuées ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2017.

SCRUTIN : POUR : 74  
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

*DONT 17 PROCURATION(S)*